**SCI**

**Nantissement de parts sociales**

**Procès-verbal d'assemblée générale**

**------------------------------------------------------------**

<<Dénomination sociale>>

Société Civile Immobilière

au capital de <<Montant>> << € >>

Siège social : <<Adresse>>

<<Code postal>> <<Ville>>

RC <<Ville et numéro>>

\_\_\_\_\_\_\_

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**EXTRAORDINAIRE DU**<<DATE>>

L'an <<Année (en lettres)>>, et le <<Jour (en lettres)>> <<Mois (en lettres)>> à <<Heure (en lettres)>>, les associés se sont réunis <<Lieu>>, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

**<<si une feuille de présence a été établie>>**

Il a été établi une feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

**<<s'il n'a pas été établi de feuille de présence>>**

Sont présents :

<<M...>><<Nom de l'associé>>,

représentant <<Nombre>> parts <<en pleine propriété>>,

ci ..................................................... <<Nombre>> parts

Sont représentés :

<<M...>><<Nom de l'associé>>,

propriétaire de <<Nombre>> parts <<en pleine propriété>>,

ci ..................................................... <<Nombre>> parts

en vertu de pouvoirs annexés au présent procès-verbal.

**<<si une feuille de présence a été établie>>**

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement est donc déclarée régulièrement constituée.

**<<s'il n'a pas été établi de feuille de présence>>**

Le président constate que les associés présents ou représentés sont au nombre de <<...>> et possèdent ensemble <<... parts en pleine propriété, ...>> parts sur les <<Nombre>> parts composant le capital social, soit <<...>> % dudit capital.

L'assemblée étant en mesure de délibérer valablement est donc déclarée régulièrement constituée.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies et les récépissés postaux des lettres recommandées de convocation des associés ;

**UNIQUE RESOLUTION**

L'assemblée générale, ayant pris connaissance du projet formé par <<Nom de l'associé débiteur>>, d'affecter en nantissement au profit de <<Nom du créancier bénéficiaire>>, <<Nombre>> parts sociales numérotées <<de ... à ...>> dont <<il (elle)>> est propriétaire dans la société, décide de donner son consentement à ce nantissement.

Cette résolution, mise aux voix, ayant obtenu :

<<Nbre>> voix pour exprimées par <<Nbre>> associés

<<Nbre>> voix contre

En conséquence, et conformément aux dispositions de l’article 1867 du Code civil et de l’article 49 du décret no78-704 du 3 juillet 1978, ce consentement emporte agrément de l’adjudicataire en cas de réalisation forcée des parts sociales nanties, sous réserve que cette réalisation forcée soit notifiée un mois avant la vente à chacun des associés et à la Société et sauf le droit pour chaque associé d’exercer la faculté de substitution prévue à l’article 1867.

**<<en cas d'adoption du projet de nantissement>>**

soit la majorité des associés représentant les trois quart des parts sociales est adoptée et le consentement des associés au projet de nantissement est régulièrement donné.

**<<en cas de rejet du projet de nantissement>>**

ne réunissant pas la majorité des associés représentant les trois quart des parts sociales est rejetée et le consentement des associés au projet de nantissement est refusé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à <<Heure>>.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le président

<<M........>>